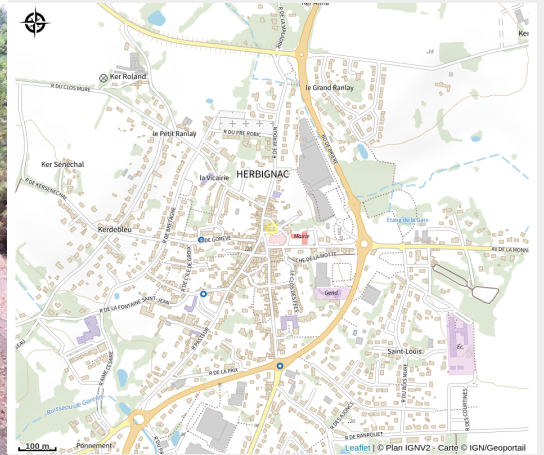


Herbignac, porte ouverte vers la Bretagne



Crédit photo : (Ville d'Herbignac)



Infos pratiques

Categorie : A voir

Description

Herbignac, porte ouverte vers la Bretagne Adossé aux derniers contreforts du Massif Armoricaïn au sud de la Bretagne, bordant le marais indivis de Brière, le territoire constituant la commune d'Herbignac était jadis incontournable. Marquée par les influences gallo-romaines et nordiques, bretonne par son histoire et ses coutumes, la commune d'Herbignac garde dans sa toponymie les traces de ceux qui, en apportant idées et techniques nouvelles, ont aménagé, transformé, développé, organisé, façonné le paysage et l'habitat. Un patrimoine néolithique important A découvrir notamment à travers les circuits de randonnée, dans leur écrin de verdure, les édifices mégalithiques d'Herbignac surprennent le randonneur au détour des chemins. A ne pas manquer : Le dolmen du Riholo Le Château de Ranrouët La commune est située au croisement des principaux axes de communication : Nantes - Vannes et Guérande - La Roche-Bernard - Redon. On comprend alors la situation du Château de Ranrouët, magnifique vestige d'époque médiévale, verrouillant la Presqu'île Guérandaise, et réglementant le commerce du sel, ainsi que la production de poteries. Le Marché des Potiers Herbignac était un centre potier breton de première importance depuis l'époque gallo-romaine. Cette activité s'est arrêtée en 1945. Heureusement, depuis quelques années, plusieurs potiers se sont à nouveau installés à Herbignac où ils exercent leurs talents et exposent leurs oeuvres. Les samedi et dimanche du week-end de l'Ascension, le Marché de potiers d'Herbignac, renoue avec l'Histoire et la Tradition. Le Marché du Terroir Les mardis soir d'été, dans un cadre authentique, entouré de vieilles pierres chargées d'histoire, venez profiter d'une atmosphère conviviale pour découvrir et déguster les produits du terroir au marché nocturne.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Contact

44410 HERBIGNAC